



SAINT-AQUILIN

**Mairie
Le bourg
24110 SAINT-AQUILIN**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 13 AVRIL 2012**

Présents : Josiane DURIEUX, Jean-Luc BOMBAUT, Philippe MERLET, Annick DEZON, Pascal DEGUILHEM, Jean-Luc PARISOT, Rémi MARTRENCAS, Céline MEDINA, Morgane de SEISSAN et Christian JEAN.

Délibérations

- Approbation du compte de gestion dressé par Mr de VENCAÏ, Receveur.
- Vote du compte administratif de l'exercice 2011.

Commune :

Dépenses de fonctionnement	324 211,36 €
Recettes de fonctionnement	396 091,10 €
Excédent d'exploitation	71 879,74 €
Dépenses d'investissement	245 091,80 €
Recettes d'investissement	223 273,37 €
Soit un déficit de	21 818.43 €

Assainissement :

Dépenses de fonctionnement	26 847,19 €
Recettes de fonctionnement	26 110,59 €
Déficit d'exploitation	736,60 €
Dépenses d'investissement	27 399,03 €
Recettes d'investissement	12 548,34 €
Soit un déficit de	14 850,69 €

Multiple rural :

Dépenses de fonctionnement	10 344,22 €
Recettes de fonctionnement	14 617,15 €
Excédent d'exploitation	4 272,93 €
Dépenses d'investissement	21 324,35 €
Recettes d'investissement	9 808,68 €
Soit un déficit de	11 515,67 €

- Vote des quatre taxes : le conseil municipal vote les taux de référence fournis par les services fiscaux

Taxe d'habitation	380 500 x 13,36 % = 50 835,00 €
Taxe foncière (bâti)	231 500 x 17,34 % = 40 142,00 €
Taxe foncière (non bâti)	20 800,00 x 56,86 % = 11 827,00 €
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	9 900,00 x 18,57 % = 1 838,00 €
soit un produit fiscal attendu de	<u>104 642,00 €</u>

- Vote du budget primitif 2012

Commune :

Virement à la section d'investissement c/1068 :	15 000,00 €
Report d'excédent en fonctionnement :	56 879,74 €
Le budget de fonctionnement s'équilibre à	393 650,74 €
Le budget d'investissement s'équilibre à	142 765,38 €
Le budget Assainissement s'équilibre en fonctionnement à	26 576,92 €
et en investissement à	28 820,49 €
Le budget Multiple Rural s'équilibre en fonctionnement à	15 530,97 €
et en investissement à	33 126,64 €

Pour régulariser les déficits, la commune verse une participation à l'assainissement et devra en verser une au Multiple rural en 2013.

- Suite à la démission de Monique ETOURNEAUD, conseillère municipale :
Morgane de SEISSAN est élue déléguée titulaire et Pascal DEGUILHEM est élu délégué suppléant au Syndicat de Transports Scolaires de St Astier.

Divers

Ouverture des plis pour la traverse du bourg le 25/04/2012 à 17h00 en présence de la commission de voirie et du maire.